ACTU INFO

Déc. 2019

Le mot du Secrétaire général

Cette année a été particulièrement riche dans le domaine des réformes que ce soit pour le Code du travail ou bien pour les trois versants de la Fonction Publique, et encore en cette fin d'année sur le dossier majeur des Retraites !

Je ne peux qu'amèrement constater que les annonces d'une volonté de "dialogue social" ne sont pas cohérentes avec les réalités qu'EFA-CGC, notre Fédération et notre Confédération constatent au quotidien. La mobilisation de la CFE-CGC et d'EFA-CGC autour de ce dossier des retraites est bien la preuve de cette ignorance des propositions constructives portées par les représentants des personnels.

Vous trouverez dans le document toutes les informations utiles, avec les liens ad-hoc, sur les actions menées comme sur les documents produits, par EFA-CGC seul ou bien en intersyndicale avec la contribution d'EFA-CGC.

EFA-CGC poursuivra son engagement à vos côtés en 2020 pour défendre vos intérêts collectifs et individuels.

Pour le moment, le Conseil Syndical et moi-même vous souhaitons des fêtes de fin d'année aussi bonnes que possible.

A l'année prochaine !

Sommaire

SOMMAIRE 2

CODE DU TRAVAIL ET FONCTION PUBLIQUE 3

CODE DU TRAVAIL 3

FONCTION PUBLIQUE 3

MOBILISATION POUR LA FORÊT FRANÇAISE 5

ACTUALITE PAR STRUCTURES 6

MAA 6

ASP 9

FRANCEAGRIMER 10

INFOMA 10

ODEADOM 11

MTES 11

AGENCES DE L'EAU 12

ONCFS - AFB 13

CNPF 14

ONF 15

VIE SYNDICALE 18

ACTIVITE DES PERMANENTS SYNDICAUX 18

COMMUNICATION EFA-CGC 19

ACTIONS JURIDIQUES 19

ASSEMBLEE GENERALE 2019 ET REUNIONS 2020 20

ACTIONS NATIONALES OU INTERNATIONALES 21

LEXIQUE – ABREVIATIONS 22

Code du travail

Mise en place des Comités sociaux et économiques (CSE)

Les évolutions profondes et récentes du Code du Travail modifient les relations entre l'employeur et les employés, notamment en ce qui concerne les instances représentatives des personnels avec la mise en place du comité social et économique (CSE). Dans une société où les outils servant aux techniques de l'information et de la communication sont de plus en plus performants, il apparait que les espaces d'échanges directs sont de plus en plus restreints.

Le guide CSE rédigé par la CFE-CGC est le support de référence. C'est pourquoi EFA-CGC, avec l'appui de notre Confédération, a organisé une formation des élus EFA-CGC aux CSE de l'ONF avec le soutien de la CFE-CGC.

Fonction Publique

Réformes de la fonction publique

Malgré l'opposition unanime de toutes les organisations syndicales représentatives des personnels, les réformes affectant la fonction publique se poursuivent à marche forcée.

Organisation territoriale de l'Etat, transformation des administrations centrales, loi de transformation de la fonction publique, les importantes circulaires et lois récemment publiées bouleversent très fortement la fonction publique en France.

Ces réformes vont également fortement impacter les conditions du dialogue social, par la fusion des CHSCT et des CT, à l'instar de ce qui a été pratiqué pour le CSE dans le privé ; et surtout, par une véritable révolution qui va toucher les CAP. Vidées de leurs compétences sur des décisions individuelles en matière de mobilité, de promotion et d'avancement, elles vont devoir se recentrer sur les situations exceptionnelles (procédures disciplinaires, recours, ...).

Dernière minute : réforme des retraites

EFA-CGC s'inscrit dans le constat fait par notre confédération CFE-CGC. François Hommeril, président de la CFE-CGC a déclaré qu'à ce stade, toutes les questions posées par la CFE-CGC n'ont pas de réponse. François Hommeril dénonce que le gouvernement ne tienne pas compte de ce qu'a été la mobilisation sociale, ce qu'elle est en ce moment et ce qu'elle pourrait devenir à la rentrée.

Le président confédéral va se tourner vers ses instances pour étudier la possibilité d'une nouvelle journée de mobilisation le 9 janvier.

Secrétariats généraux communs (SGC)

La création des SG communs entre DDI et Préfectures est en cours avec une mise en place effective dans le courant du premier semestre 2020. Elle découle des circulaires du 1er Ministre en date du 12 juin 2019 sur l'organisation territoriale de l'Etat et du 2 août 2019 sur la constitution des SG communs.

EFA-CGC n'est pas favorable à cette évolution qui s'apparente à un début de main mise de la Préfecture et du Ministère intérieur sur les DDT, augurant une future préfectoralisation des DDT avec tous les risques liés, notamment en matière d'indépendance dans les décisions environnementales. Voir à ce sujet notre déclaration liminaire au CT DRAAF et le projet de décret relatif aux SGC (secrétariats généraux communs).

A noter, et ce n'est pas un détail, que la secrétaire générale du MAA, nous a informés (voir le site du Trèfle) de l'arbitrage du premier ministre qualifiant la création des secrétariats généraux communs de restructuration.

La mise en place des SGC se fait selon des calendriers variables. Certaines préfectures avancent à marche forcée, avec des propositions de fiches de poste dès janvier, alors que l'instruction relative à cette création des SGC n'est pas encore publiée. De plus, le cadre de la gestion RH des personnels transférés n'est pas encore connu, ce qui est source d'inquiétude pour les agents concernés par cette fusion des services généraux des DDI.

CAP : évolution et lignes directrices de gestion (LDG)

En application de la Loi de Transformation de la Fonction Publique (LTFP), les Commissions administratives paritaires (CAP) vont perdre leurs compétences en matière de mobilité dès le 1er janvier 2020 (et au 1er janvier 2021 pour les promotions et avancement).

En 2021, les CAP devraient uniquement conserver des compétences en matière de recours sur les décisions individuelles suivantes : licenciement pour insuffisance professionnelle, refus de titularisation, licenciement en retour de disponibilité après refus de 3 postes, sanctions disciplinaires, litige sur le temps partiel, refus de formation, refus d'absence pour préparation d'un concours, refus de révision de compte-rendu d'entretien pro, refus de démission.

De ce fait, les Ministères doivent rédiger des lignes directrices de gestion (LDG) visant à définir les orientations et règles à appliquer en matière de mobilités.

Le cadre national relatif à l'évolution des CAP et à la mise en place des LDG est paru tardivement, par décret du 29 novembre, alors que les groupes de travail avaient déjà commencé dans les ministères et établissements.

Sont actuellement étudiées les LDG relatives aux mobilités, comprenant :

- Les orientations générales de la politique de l'administration ;
- Les procédures de gestion des demandes individuelles de mobilité et modalités d'échanges entre l'agent et l'administration ;
- Les modalités de prise en compte des priorités de mutation (critères légaux et définition éventuelle d'autres critères) ;
- Le cas échéant, des durées minimales et maximales d'occupation de poste.

Revalorisation des frais de déplacement

Après la revalorisation de taux de nuitées en février, ce sont les frais de restauration qui seront revalorisés à partir du 1er janvier 2020, par arrêté du 11 octobre 2019

MOBILISATION POUR LA FORÊT FRANÇAISE

Mobilisation autour de la Forêt de métropole et d'Outre-mer

Nous sommes tous informés par les médias de la situation préoccupante de la Forêt amazonienne, des forêts en Inde et de l'abandon de certaines protections pour les massifs forestiers canadiens...

Mais la situation de la Forêt française n'est pas moins préoccupante, que ce soit en métropole ou en Outre-Mer :

- Attaques de scolytes sans précédents sur Epicéa et Sapin (équivalant sur Epicéa à plusieurs fois la tempête de 1999, avec un phénomène qui va se poursuivre en 2020)
- Dépérissements majeurs pour le Hêtre,
- Attaques parasitaires sur le Frêne
- Apparition d'une mouche défoliatrice sur le Douglas.
- Crise parasitaire majeure sur les tamarins des hauts à la Réunion
- Développement de l'orpaillage en Guyane

Vous aurez la situation nationale grâce à la lettre du Département Santé des Forêts (DSF) en suivant le lien ici. Les alertes portées par tous les forestiers n'ont eu que peu de résonnance dans les services centraux du ministère chargé de la forêt en dehors du DSF.

Il a fallu le déplacement sur le terrain du Président du Sénat pour que les parlementaires prennent conscience de la situation sanitaire catastrophique des forêts françaises, notamment dans l'Est de la France. Le document que vous consultez ici montre que la situation est connue et identifiée par l'ensemble du monde forestier. Le ministère chargé de la forêt met 16 millions d'euros sur la table. Or, lors du dernier Conseil d'Administration de l'ONF, **et uniquement pour les forêts domaniales**, il a été acté que ce sont 60 000 ha de forêt (pratiquement deux fois la surface de la forêt domaniale d'Orléans, la plus vaste de France) qu'il faut d'ores et déjà reconstituer pour un coût de 5 000€ par ha, soit 300 millions d'euros rien que pour les forêts de l'Etat !

Alors que les autres Etats européens ont pris la mesure des enjeux (l'Allemagne a déjà annoncé un plan de plus de 800 M€), en France, les coupes sombres dans les effectifs en charge des forêts (ONF, CNPF, DDI, DRAAF) continuent et les budgets se réduisent encore, sans réelle prise de conscience !

L'impact sur la forêt est le premier acte des évolutions du climat que nous tous pouvons percevoir. Et les forestiers pourront vous l'expliquer en termes de : biodiversité, paysage, régulation des eaux, augmentation des risques naturels, ressource en matériaux bois, etc.

C'est un enjeu majeur pour notre société : sans forêt, ce sont tous nos équilibres agri-environnementaux qui sont en péril. EFA-CGC, comme représentant d'une société civile responsable, se mobilise pour que cet enjeu majeur soit pris en compte.

MAA

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation

Précision : Au MAA, nous intervenons dans le cadre de l'Alliance du Trèfle (EFA-CGC, CFTC et SNISPV).

Commissions administratives paritaires (CAP) d'automne 2019

Les dernières CAP traitant de mobilités se sont tenues cet automne avec la participation de nos représentants EFA-CGC au sein de la liste CAP-Ensemble : Attachés (Anne-Laure TARASCON), TSMA (Gilles VERBEKE), IAE (Gilles VAN PETEGHEM et Hélène DUCHEMIN). Magali BALMEUR-HERITIER a assisté à la CAP des SA en tant qu'experte invitée.

Les messages personnalisés ont été diffusés aux collègues nous ayant confié leur dossier. Les déclarations liminaires et comptes-rendus ont été adressés à tous les agents des corps concernés.

Vous les retrouverez sur le site Internet d'EFA-CGC, ainsi que les résultats publiés par le MAA dans les rubriques suivantes : CAP des Attachés, CAP des IAE, CAP des TSMA, CAP des SA.

Les modalités de passage au RIFSEEP pour les IAE et les TSMA ont été rapidement présentées lors des CAP de ces corps. Un groupe de travail nous a été promis fin janvier 2020 pour expliquer tous les détails de la procédure sur lesquels nous n'avons pas eu de réponse précise.

Groupes de travail - Lignes Directrices de gestion, volet mobilité

La loi de transformation de la Fonction Publique a fondamentalement modifié les conditions du dialogue social dans la fonction publique et notamment supprimé le lieu de défense de vos dossiers personnels : les CAP.

EFA-CGC a participé dans le cadre de l'Alliance du Trèfle aux différents groupes de travail relatifs à la définition des lignes directrices de gestion du MAA, pour le volet mobilité.

Lors du premier groupe de travail post-CAP, l'Alliance du Trèfle a indiqué qu'elle est très attachée à la transparence des décisions individuelles et à la possibilité pour les organisations syndicales de soutenir efficacement les agents, faute de quoi notamment, les recours devant la juridiction administrative seront plus nombreux.

Pour les corps interministériels, elle souhaite également la transparence vis à vis des autres ministères, sans accroître la complexité du transfert des agents d'un ministère à l'autre.

L'Alliance du Trèfle sera vigilante sur les délais de candidature sur les postes car des délais trop réduits entravent, voire excluent certaines candidatures.

Gilles VAN PETEGHEM et Hélène DUCHEMIN ont participé aux groupes de travail pour les mobilités hors enseignement. Vous pouvez consulter les comptes-rendus sur le site de l'Alliance du Trèfle avec les liens suivants : GT du 10 octobre, du 29 octobre et du 26 novembre.

Franck CAYSSIALS a participé aux échanges dans le cadre des groupes de travail pour les mobilités spécifiques aux personnels d'enseignement et d'éducation. Vous pouvez consulter les comptes-rendus sur le site de l'Alliance du Trèfle avec les liens suivants : GT du 1er octobre , du 13 novembre et du 26 novembre.

Les derniers projets de LDG examinés sont également consultables avec le lien vers le GT du 26 novembre.

En plus des différents points examinés et défendus en groupe de travail, nous avons transmis à l'administration, une contribution de l'Alliance de Trèfle pour l'élaboration de ces lignes directrices de gestion.

Les deux projets de lignes directrices de gestion seront soumis à l'avis du comité technique ministériel du 7 janvier.

Comités techniques ministériels

Vous pouvez lire sur le site de l'Alliance du Trèfle les comptes-rendus, les textes et documents examinés ainsi que les déclarations liminaires.

CTM budgétaire et rencontre du ministre

Le CTM budgétaire qui s'est tenu le 27 septembre dernier en présence du ministre, a tourné court pour l'Alliance du Trèfle qui, à l'instar de l'UNSA et de la CFDT, n'a pas eu le temps de s'exprimer - FO ayant monopolisé la parole - et a choisi de quitter la séance. L'Alliance du Trèfle a alors été conviée, le 3 octobre, à une réunion bilatérale au cours de laquelle elle a pu échanger avec le ministre sur ses préoccupations. Ce dernier s'est voulu rassurant, mais qui peut le croire ? Vous trouverez nos interventions et comptes-rendus relatifs à cette rencontre ainsi qu'au CTM sur le site du Trèfle.

Gilles Van Peteghem participait à ces réunions pour EFA-CGC.

Comités techniques ministériels (CTM) des 17 et 25 octobre 2017

Trois grands thèmes ont été examinés lors du CTM du 17 octobre : Brexit, MIREX (Missions interrégionales des examens) et plan de requalification.

Valérie BOYE participait à ce CTM pour EFA-CGC, et en tant que titulaire au CTM. Vous trouverez le compte-rendu et les documents examinés en séance sur le site de l'Alliance du Trèfle.

Les projets de textes liés au Brexit ayant eu un avis défavorable unanime des OS, le CTM a été reconvoqué le 25 octobre pour examiner des versions modifiées de ces textes.

Le comité technique ministériel prévu le 17 décembre est reporté au 7 janvier.

A l'ordre du jour notamment, le RIFSEEP des IAE et des TSMA, les lignes directrices de gestion, le bilan social …

Comité technique (CT) DRAAF-DRIAAF-DAAF

Le comité technique DRAAF s'est réuni le 14 novembre et le 4 décembre dernier. Catherine MERCIER participait à ces deux CT pour EFA-CGC. A l'occasion du comité du 4 décembre était notamment abordé le projet de décret relatif aux Secrétariats Généraux communs.

Les déclarations liminaires et comptes-rendus sont consultables sur le site de l'Alliance du Trèfle : 14 novembre et 4 décembre. A noter que, depuis ces CT, les arrêtés relatifs à la mise en place de MIREX sont parus le 26 novembre dernier.

Comité technique, section spécialisée formation continue (CT FORMCO)

La section spécialisée Formation continue du CTM s'est réunie le 27 novembre dernier.

Y ont notamment été abordés le programme national de formation (PNF) 2020, la préparation aux examens et concours, le plan managérial, le plan de formation Label égalité-diversité et le compte personnel de formation.

Vous pouvez prendre connaissance du compte rendu et des diaporamas et documents relatifs à cette réunion sur le site de l'Alliance du Trèfle

Comité technique, section spécialisée Action Sociale (CTAS)

Le CTAS s'est réuni le 26 novembre dernier, Franck CAYSSIALS y représentait l'Alliance du Trèfle. Au menu le bilan annuel de l'activité de l'ASMA, un focus sur la complémentaire santé et une information sur l'activité du pôle logement.

Vous pouvez prendre connaissance du compte rendu sur le site de l'Alliance du Trèfle

Groupes de travail

GT Requalification

Un vaste plan de requalification de C en B et de B vers A est mis place pour les années 2020 à 2022. Tous les agents du MAA et de ses établissements publics peuvent bénéficier de ce processus. Même s'il n'est pas totalement satisfaisant, il a le mérite d'exister et sa mise en œuvre ouvrira, en parallèle, des opportunités de promotion à l'intérieur des corps de C et de B.

L'Alliance du Trèfle considère que le plan de requalification doit aider ceux qui sont au dernier échelon depuis longtemps et effectuent des missions de la catégorie supérieure d'évoluer, mais elle n'est pas pour autant opposée à l'ouverture vers les examens professionnels et aux concours internes qui peuvent apparaître comme plus équitables vis à vis des autres agents.

Elle indique cependant que la liste d'aptitude garde un véritable intérêt pour les agents en 3ème ou 4ème partie de carrière et qui, bien que méritant la promotion, ne sont plus dans une dynamique de concours formel ; cette voie ne doit pas être dévalorisée. Il est par ailleurs important d'ouvrir suffisamment de postes dans le grade compatible avec le nombre de places au concours externes, afin d'éviter la création de sous-catégories, notamment pour les A, et un déséquilibre à l'intérieur du corps.

Le compte rendu complet est accessible sur le site du Trèfle.

Plan triennal Handicap 2020-2022

Un groupe de travail s'est réuni le 7 octobre dernier pour travailler sur le projet de plan d'action 2020-2022 du Ministère. Ce fut également l'occasion d'examiner l'impact de la loi de transformation de la fonction publique sur la politique handicap et de dresser le bilan de l'opération DUO DAY 2019. Valérie BOYE participait à ce groupe de travail pour EFA-CGC.

Le compte-rendu et le diaporama présenté en séance figurent sur le site de l'Alliance du trèfle.

Enseignement agricole et enseignement supérieur, notamment forestier

En ces périodes de réformes, l'enseignement agricole subit à la fois celles affectant la fonction publique et la mise en œuvre de celles spécifiques à l'enseignement (réforme du baccalauréat, réforme de l'apprentissage...). C'est peu dire que l'année 2019 fut tendue dans l'enseignement agricole.

La mise en place du RIFSEEP pour les IAE a également été un temps fort de 2019 avec l'espoir d'obtenir enfin plus d'égalité pour les personnels de l'enseignement.

Malheureusement, les négociations se sont heurtées à un manque d'ouverture de l'administration vis-à-vis des propositions défendues par CAP-Ensemble, visant à une meilleure harmonisation des primes.

DDI / DDT (Directions départementales interministérielles / des territoires)

L'année se termine avec de nombreuses incertitudes pour les agents des DDI, avec la création des SGC précédemment évoquée, et plus particulièrement dans les DDT où de nombreuses réformes sont annoncées. Beaucoup de services sont concernés : élaboration des plans de chasse confiée aux fédérations des chasseurs, transfert de la gestion du FEADER fin 2020, avec une incertitude pour l'année 2021 lors de laquelle la gestion des crédits resterait provisoirement en DDT avant le transfert aux régions.

D'autres personnels sont également touchés par le transfert de leur mission, comme les agents des DDT chargés de l'émission des titres de perception de la taxe d'aménagement, dont la gestion devrait être basculée aux Directions départementales des finances publiques.

Enfin, le mode de fonctionnement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), pour laquelle les DDT pourrait assurer le rôle de déléguées adjointes, demeure encore assez flou. Là aussi, le risque d'une présence accrue du ministère de l'intérieur dans le fonctionnement est à craindre. Dès à présent, de nouvelles restructurations des services des DDT se mettent en place, ce qui va inévitablement augmenter les risques psycho-sociaux pour les agents ballotés depuis des années au gré des réorganisations successives.

ASP

Agence de services et de paiement

RIFSEEP des corps techniques (TSMA et IAE)

Un groupe de travail RIFSEEP Technique s'est réuni le 20 septembre et le 9 décembre. Muriel Hespel, Franck Cayssials et Olivier Poussin y participaient au nom d'EFA-CGC.

À l'ordre du jour une synthèse par corps des barèmes des différents groupes de fonctions, une synthèse de l'impact de la mise en œuvre du RIFSEEP sur la population concernée à l'ASP, ainsi que la cartographie actualisée des métiers de l'ASP.

Pour les 4 cas de figure présentés, les calculs ont été effectués sur le gain théorique hors modulation, s'il y avait des pertes, c'est le calcul de la garantie indemnitaire compensatrice. Le calcul a également été fait pour le gain indemnitaire avec la modulation au CIA pivot. Les éléments présentés ont permis de chiffrer les "gagnants" et les "non perdants".

La mise en place de ce nouveau régime ne pourra être effectuée qu'après la consultation du Comité Technique Ministériel (qui était prévu le 17 décembre et reporté au 7 janvier 2020), et vraisemblablement sur la paye de mars 2020 à l'ASP.

Première rencontre avec la nouvelle DRH

Anne-Laure Tarascon et Olivier Poussin ont rencontré Stéphanie Rouveron le 4 octobre 2019. Cette première rencontre depuis sa prise de fonction le 9 septembre a été l'occasion de poser les bases d'un dialogue social constructif entre notre syndicat et la Direction des Ressources Humaines de l'établissement.

Projets et axes stratégiques de la nouvelle DRH ?

La « feuille de route » sera connue après la conférence annuelle de la DRH en novembre, toutefois, les axes « personnels » sont :

- Plan de formation et adaptation 2020 : adéquation et maintien des compétences
- Accompagnement vers le retour à l'emploi des agents suite à des maladies chroniques
- Meilleure visibilité de la DRH en tant que Direction Support et reconnaissance du travail des agents de la DRH

Revendications collectives

- Gestion des déplacements (déficit d'information et absence de prise en compte du « fait syndical » dans la note de la Direction financière, juridique et logistique de novembre 2018)
- Nous avons remonté le fait que certaines CAP semblaient mal préparées par l'Administration de l'ASP. La DRH nous indique qu'elle a dû intervenir, pour rappeler les règles, lors de la récente CAP des SA, pour les passages de C et B, et s'opposer à la liste présentée par « les OS du MAA » qui excluait les deux seuls agents de l'ASP proposés par l'Administration. Elle indique également qu'elle a dû faire face au « mépris de certaines OS vis-à-vis des agents de l'ASP et silence des autres… ». EFA-CGC va faire le point avec ses partenaires pour contribuer à plus d'équité entre tous les fonctionnaires du MAA
- Accompagnement des agents dans les Directions ayant des agents en difficultés potentielles ou avérées…
- Volonté conjointe de notre syndicat et de l'administration pour permettre l'embauche d'un contrôleur CDD accidenté, une fois consolidé son accident du travail de fin août 2019 ; une expertise juridique est en cours pour lui servir une rémunération d'ici là.

Comité Technique d'Établissement (CTE) – Statut unifié

Le CTE du 5 novembre, qui n'était pas présidé par le PDG (audité par une commission sénatoriale), n'avait pas un ordre du jour des plus fournis. Faut-il y voir une relation de cause à effet ?

EFA-CGC, sous la bannière de l'Alliance du Trèfle dans cette instance, était représenté par Franck Cayssials et Philippe Marcel. Le sujet essentiel portait sur l'évolution du statut unifié qui concerne une centaine d'agents de l'établissement.

Ce CTE a approuvé les modifications de décrets et d'arrêtés permettant :

- La modification des grilles des groupes 2,3 et 4 afin de débloquer un grand nombre d'agents coincés au sommet des grilles.
- Le passage des primes d'un régime PFR à un régime RIFSEEP
- L'amélioration des taux de promotions.

Il a approuvé également une décision visant à harmoniser, entre les agents des 4 établissements relevant de ce statut, les montants de primes versées.

Le statut unifié n'a, depuis sa création en 2011, d'unifié que le nom, les agents de l'ASP étant souvent moins bien lotis que leurs collègues. Les 3 questions portées par nos représentants, n'ont pas obtenu de la part de la direction de réponses claires. Nous avons juste appris que :

- Les agents de la Direction Régionale Ile de France étaient dans une situation transitoire avant de gérer à terme des actions pérennes !
- Un groupe de travail contrôleurs aurait lieu en décembre (ce qui fut fait le 2 avec la participation pour EFA-CGC de Muriel Hespel et de Michel Limes).
- La revalorisation des tickets restaurant était à l'étude.

FranceAgriMer

Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Nous poursuivons notre recrutement dans cet établissement. N'hésitez pas à prendre contact avec Philippe Marcel ou Olivier Poussin.

INFOMA

Institut National de Formation des Personnels du Ministère chargé de l'Agriculture

Sophie Delaporte, secrétaire générale du MAA s'est rendue à l'INFOMA le 20 novembre pour y rencontrer les personnels de cet établissement de formation, dont l'avenir est menacé.

En effet, l'INFOMA est une structure dont la taille n'excède pas 100 ETP ; il est donc potentiellement visé par les mesures de simplification du paysage administratif de la circulaire du premier Ministre du 5 juin 2019.

Les agents de cet établissement ont peu d'information et beaucoup d'inquiétudes sur leur devenir. Ils en ont fait part à la secrétaire générale lors de sa venue au travers de la déclaration suivante.

Depuis, par courrier en date du 11 décembre, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a demandé au Directeur de l'INFOMA de formuler, sous trois mois, des propositions d'évolution pour l'établissement en envisageant plusieurs scénarii, dont notamment l'étude d'un rapprochement avec VetAgroSup Dijon.

Il lui demande également d'analyser les avantages et inconvénients du maintien de l'antenne INFOMA à Nancy.

ODEADOM

Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer

Tout comme l'INFOMA, l'avenir de l'ODEADOM, établissement de moins de 100 ETP reste incertain.

EFA-CGC, avec l'Alliance du Trèfle, apporte son soutien au personnel de l'ODEADOM et espère une prise de décision rapide sur l'avenir de l'Office et demande son maintien pour lui permettre de continuer à exercer correctement ses missions.

MTES

Ministère de la transition Ecologique et Solidaire

L'environnement n'est pas la priorité !

L'actualité des services déconcentrés du MTES est encore liée comme au MAA à la fin de la réforme territoriale avec en plus comme justification de se rapprocher du terrain.

La situation au MTES, notamment dans les DREAL est dramatique. Alors que l'environnement est le mot principal des discours des ministres, il apparait que dans les faits on réduit à la portion congrue les effectifs dans les DREAL ! Pour la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), par exemple, c'est 150 ETP qu'il faut faire disparaitre !

Ce n'est pas en mutualisant à outrance que l'Etat conservera les compétences techniques indispensables au respect des textes, ni pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Action EFA-CGC

Cette démarche a suscité une réaction d'EFA-CGC avec la publication d'une lettre ouverte au Premier Ministre. Bien que non représenté au CTM du MTES, EFA-CGC maintient un bon niveau d'écoute auprès de la DRH de ce ministère. Des échanges réguliers et constructifs se poursuivent avec les services de la DRH avec l'appui, notamment de Emmanuelle Lonjaret, Isabelle Chadoeuf, Guillaume Rulin et Philippe Cornet.

La lettre ouverte adressée au Premier Ministre par EFA-CGC (ici) a été diffusée auprès des médias, de certains de nos partenaires et des personnels du MTES. Son contenu trouve un écho dans les médias où, à l'annonce des réductions d'effectifs prévus à l'écologie, on commence à entendre parler d'incohérence avec les discours et leçons donnés par nos gouvernants.

Pour une défense de la gestion durable des territoires

Malgré la lettre ouverte adressée au Premier Ministre, les choix des cerveaux d'acier adeptes des tableaux croisés dynamique d'Excel continuent de diriger les politiques publiques alors que les questions relatives sont de plus en plus prégnantes à cause des évolutions climatiques. Il ne peut y avoir de vision à long terme de la gestion durable de nos territoires que par la présence forte, notamment en effectif, de services de l'Etat compétents.

Agences de l'eau

EFA-CGC est désormais présent dans deux des 6 Agences de l'Eau (AE) : Rhône Méditerranée Corse (RMC) et Loire Bretagne (LB).

L'actualité dans les Agences de l'Eau est particulièrement dense avec la remise en cause de la gouvernance et le fonctionnement de ces agences. En effet la volonté de réduire les effectifs de ces structures qui ont un rôle pour garantir le bon état des masses d'eau n'est pas cohérent avec les enjeux relatifs à l'impact du changement climatique sur les réserves en eau en quantité et qualité.

La coordination entre les deux équipes EFA-CGC a permis, dans le cadre de l'intersyndicale, d'obtenir le 5 septembre dernier un rendez-vous auprès du MTES, en s'appuyant sur une plateforme de négociation proposée initialement par EFA-CGC. Les collègues ont obtenu le gel de toutes les démarches de mutualisation dans l'attente d'une étude d'impact sur le statut particulier des Agences de l'Eau.

En termes de développement, EFA-CGC est à l'écoute de personnes adhérentes ou sympathisantes dans les autres Agences de l'Eau, qui souhaiteraient s'investir à nos côtés pour compléter notre réseau de représentants et de militants.

Projets de mutualisation

Après la réunion au ministère le 5 septembre dernier, les projets d'évolution et de mutualisation de certains services des Agences de l'Eau restent d'actualité. Mais le travail de réflexion se déroule dans un esprit plus constructif et plus participatif. Les questions qui relèvent des compétences des agences et des statuts des personnels des agences de l'Eau seront résolues préalablement à toute décision relative à l'organisation des établissements.

Reprise des discussions

La nomination du nouveau Directeur de l'Eau et de la Biodiversité, a retardé la rencontre qu'EFA-CGC avec l'intersyndicale ont sollicité. Cette réunion est programmée prochainement. Cette preuve de bonne volonté d'un retour à un dialogue social, avec un Directeur de l'Eau et de la Biodiversité qui possède une compétence avérée dans ces deux volets, a conduit les représentants des personnels EFA-CGC des agences de l'eau à retourner autour de la table de négociation pour travailler sur une approche concertée et partagée de l'évolution de l'organisation des Agences de l'Eau.

Fusion de l'ONCFS et de l'AFB

L'année 2019 aura été marquée par la mise en place du processus de préfiguration ayant pour objectif la création, au 1er janvier 2020, de l'Office français de la biodiversité (OFB). Bien qu'étant favorable à la fusion des établissements publics existants, notre syndicat a rapidement dénoncé une fusion lancée au pas de charge, sans prise en compte du volet social et au mépris du dialogue.

Ce constat partagé par l'ensemble des organisations syndicales a conduit à l'activation d'une intersyndicale dans laquelle EFA-CGC s'est employé à défendre nos valeurs.

Dialogue social inefficace

Malgré le vote par deux fois négatif à l'unanimité des représentants des personnels au CT sur le projet de décret organisant le fonctionnement de l'OFB, ce projet a été présenté au CTM du MTES au mois de novembre. Il est regrettable de constater que, malgré les propositions constructives portées par vos représentants, il n'y a aucune prise en compte de celles-ci.

Mise en place au 1er janvier 2020

La création de l'OFB au 1er janvier 2020 est quasiment déjà opérationnelle… mais uniquement sur l'aspect communication. L'équipe de préfiguration a privilégié les postes de direction sans se soucier pendant de longs mois de l'opérationnel et des outils allant permettre de gérer le quotidien des personnels. C'est ainsi qu'à seulement 15 jours de la date de mise en route de l'OFB, les orientations ne sont toujours pas définies.

Les règles transitoires d'un règlement intérieur, non votées par les instances des deux structures, viennent de parvenir aux agents sans autres explications qu'un courrier du directeur préfigurateur. Ce règlement est source de recul et ne facilite pas le quotidien des agents, sans parler de la suppression de certains acquis sociaux…

Notre crainte est de voir se constituer un établissement public sous influence des baronnies régionales. L'OFB semble prendre une direction de théorisation des métiers qui éloigne son personnel des terrains. Vos représentants EFA-CGC resteront vigilants et utiliseront tous les moyens pour faire comprendre que la protection de la biodiversité ce n'est pas la lecture de rapports, mais bien de présence auprès des milieux et des usagers…

Evolutions statutaires

A l'aube de la naissance de l'OFB, le bilan pour les personnels et les dossiers défendus par EFA-CGC est mitigé. Les agents de l'Environnement de la catégorie C devraient accéder à la catégorie B dans les prochaines années, quelques maigres évolutions du quasi-statut ont été obtenues dans un climat d'incertitudes professionnelles, qui pour eux en particulier, s'est considérablement dégradé.

Autre dossier défendu depuis longtemps par notre syndicat, la demande de création de postes de A dans les services départementaux. Les promesses faites par la Ministre le 5 juillet concernant la reconnaissance des Chefs de service départementaux comme effectuant des missions de catégorie A sont tenues. Dans le cadre de mise en place du plan de requalification de Technicien en IAE, les collègues chef de service vont pouvoir bénéficier d'une opportunité de promotion. Il s'agit là d'un début de résultat positif dans la bataille engagée de longue date par EFA-CGC pour la reconnaissance des missions des chefs de service départementaux.

Pour les autres postes, l'avancée est insatisfaisante et la création d'un mono corps de catégorie B va entraîner des désagréments à l'ensemble des futurs techniciens de l'environnement : embouteillages dans les promotions, manque de reconnaissance pour les fonctions encadrantes ou spécifiques, fuite à moyen ou long terme des personnels compétents voulant faire carrière ...

L'OFB verra le jour au 1er janvier 2020, mais dans quelles conditions pour les personnels ?

Nous devons aujourd'hui faire le constat sur le peu de prise en compte de nos revendications. Ce sentiment d'être sous un rouleau compresseur ne doit pas nous arrêter dans nos actions et dans les justes causes que nous défendons. La priorité demeure la défense de tous les personnels quels que soient leur catégorie et leur rôle dans l'établissement, et nous restons à l'écoute de nos collègues des établissements qui vont créer l'OFB afin d'être au plus près des intérêts et des missions communes de demain.

CNPF

Centre national de la propriété forestière

Budget inquiétant

Le budget du CNPF élaboré par le MAA a mis fortement en danger l'avenir de l'établissement. Le projet de réduction des centimes forestiers (Taxe additionnelle sur la Taxe du Foncier Non Bâti) et le désengagement de l'Etat pour la prise en charge des missions de service public rendu par le CNPF peuvent conduire l'établissement à une situation dramatique. En effet, alors que tous les acteurs de la Forêt font le constat que celle-ci doit faire l'objet d'une attention dans une période de changement climatique et que les personnels du CNPF font un travail remarquable, le Ministère leur coupe les moyens de travailler au service de notre patrimoine forestier.

Dernière minute : un résultat satisfaisant !

En deuxième lecture, l'Assemblée Nationale a voté un amendement à la loi de finances 2020 rétablissant la subvention pour charge de service public du CNPF au niveau de 2019, annulant la baisse de 1 M€ figurant dans le projet initial et validant le vote du Sénat sur ce point. Enfin une reconnaissance par les élus de l'importance d'un Etablissement public en charge de la forêt !

C'est une grande satisfaction pour cet l'Etablissement, dont la continuité du service pourra ainsi être assurée en 2020. EFA-CGC salue l'action de tous les personnels qui se sont mobilisés, et du Président du CA qui n'a pas ménagé ses efforts pour la défense du service public et de la forêt privée.

Notre action

EFA-CGC est très vigilant auprès des élus de proximité et nationaux pour que cet établissement puisse continuer à assurer ses missions dont la qualité et l'importance stratégique sont reconnues par tous. Cela a été le cas avec l'appui de la Fédération des Services Publics CFE-CGC qui a relayé, via les réseaux sociaux, une campagne de soutien intersyndicale du CNPF.

Au regard des évolutions du climat qui impactent de plus en plus fortement la forêt française, des synergies sont mises en place au sein d'EFA-CGC pour que les messages forestiers portés par EFA-CGC soient bénéfiques pour la forêt qui est un patrimoine national d'intérêt général.

Evolutions à l'ONF

Suites de la mission interministérielle

Après analyse détaillée du rapport et de ses annexes EFA-CGC a largement communiqué une lecture commentée de celui-ci (lien).

Si nous avons souligné un travail de fond fouillé et argumenté de la part des missionnés sur certains aspects nous avons aussi constaté quelques partis pris et des lacunes à la fois dans l'analyse des impacts des options possibles (mais cet aspect aurait nécessité plus de temps…) et un manque dans la prospective par rapport aux enjeux des changements globaux impactant la forêt.

Le rapport a fait l'objet d'une présentation aux organisations syndicales de l'ONF par ses rédacteurs le 20 septembre : lors de cette présentation, les rédacteurs ont fortement insisté sur le besoin de réappropriation par l'Etat de la compétence forestière afin de reprendre la main sur le pilotage de cette politique… EFA-CGC ne peut que partager ce constat !

Nomination d'un nouveau Directeur Général

Pour la première fois de l'histoire, c'est le MTES qui a annoncé le nom du prochain Directeur Général de l'ONF. Si la question des méthodes du futur directeur général peut s'avérer importante afin qu'un véritable dialogue social puisse être renoué et que la confiance puisse revenir durablement vis-à-vis de la direction, la feuille de route est au moins aussi importante. Car en l'état actuel des choses, aucun arbitrage gouvernemental sur l'avenir de l'ONF, son financement et le cadre des évolutions n'est venu compléter l'annonce esquissée lors de la sortie du rapport en juillet dernier.

Malheureusement, les réponses du candidat devant les commissions parlementaires le 11 décembre ont manqué de consistance et d'engagement pour nous rassurer. Même s'il n'atteint pas le seuil des 3/5 rendant la nomination impossible, le vote largement défavorable des parlementaires (34 votes contre sur 58 suffrages exprimés) confirme que cette nomination ne constitue pas le consensus dont les enjeux forestiers ont besoin, ni un engagement de l'état pour relever les défis qui s'ouvrent au regard du changement climatique...

EFA-CGC a donc été contraint d'alerter les plus hauts représentants de l'Etat, et une tribune intersyndicale a été adressée à l'Elysée, à Matignon, ainsi qu'à l'ensemble des parlementaires (ici).

Dernière minute !

La nomination de Bertrand Munch a été validée en Conseil des Ministres le 18 décembre après audition devant les commissions des affaires économiques des 2 assemblées. La prise de fonction sera effective le 6 janvier, et les organisations syndicales rencontreront le nouveau DG dans les jours suivants.

Les représentants EFA-CGC seront attentifs à tous les signaux permettant de faire entendre la voix des personnels, dans le cadre d'un travail constructif autour d'un projet partagé pour la forêt publique, pour l'ONF et pour ses personnels.

Instances représentatives du personnel

Comité Technique Central (CTC) – droit public

Le CTC du 17 octobre s'est réuni sous la présidence de Jean-Marie Aurand, dont la mission d'intérim s'est prolongée bien après la période prévue. La réunion visait surtout à présenter un certain nombre de projets en cours de déploiement (Cahier national des prescriptions d'exploitation forestière et de travaux et services forestiers, note de service relative à l'intervention de bénévoles et de volontaires dans les forêts domaniales, résultats de l'enquête sur le sexisme et le harcèlement sexuel, point sur la négociation télétravail, etc.). Les

sujets d'avenir qui préoccupent le plus les personnels, liés au rapport de la mission interministérielle, ont tous été remis au CTC de décembre, pour être débattus en présence d'un nouveau DG…

Hélas, le CTC de décembre est lui-même reporté à janvier 2020, la nomination d'un DG ayant finalement pris une année complète !

Comité Central d'Hygiène, de Sécurité des Conditions de Travail (CCHSCT) – droit public

Un CCHSCT s'est tenu à Paris le 7 novembre 2019. Voici le compte-rendu EFA-CGC.

En l'absence du DG par intérim, c'est le DRH qui a présidé la séance.

Comité Social et Economique Central (CSEC) – droit privé

Un CSE central extraordinaire, a eu lieu le 6 novembre, en présence de deux des rédacteurs du rapport interministériel venus présenter leurs travaux, et de représentants du MAA.

Les membres du CSE n'ont pu obtenir plus d'information sur les arbitrages quant aux propositions émises dans le rapport de mission. A la surprise générale, le DG par Intérim a soutenu que les arbitrages des tutelles avaient été rendus le 27 juin dernier à la faveur d'un communiqué de presse signé par 4 ministres dans lequel l'état réaffirme le rôle de l'ONF... Les élus EFA-CGC élus ont indiqué que ce communiqué de presse intitulé d'ailleurs "pistes dévolution pour l'ONF..." ne pouvait sérieusement faire office de document d'arbitrage et de cadrage. Les représentants du MAA présents n'ont pas daigné prendre la parole...

Le périmètre de la filialisation d'une partie des activités de l'ONF reste totalement inconnu. La direction générale actuelle affirme que tous les scenarii seront identifiés et analysés en concertation. Interrogé par EFA-CGC sur le statut dérogatoire de l'EPIC ONF, le DG par intérim a rappelé que le rapport de mission préconisait la fin du caractère dérogatoire de l'EPIC et a estimé que cela n'aurait pas d'impact notable sur l'établissement. EFA-CGC restera vigilant sur les suites données à ces différentes affirmations.

Mise en place d'une Garantie Frais de Santé (GFS) nationale pour les salariés

La GFS, communément appelée mutuelle complémentaire, est obligatoire en entreprise depuis le 1er janvier 2016. Elle avait été mise en place pour les salariés de l'ONF par territoire de façon hétérogène. La direction a décidé d'harmoniser l'ensemble des dispositifs avec un dispositif unique national au 1er janvier 2020.

La nouvelle GFS nationale ne reprendra cependant pas l'ensemble des prestations les plus avantageuses des GFS territoriales actuelles. Si une majorité de salariés devraient bénéficier de progression dans les montants des remboursements, des collègues dans certains territoires, qui bénéficiaient de GFS de haut niveau, pourraient voir le remboursement de quelques prestations à la baisse…

Conseil d'administration (CA)

Le 28 novembre avait lieu le conseil d'administration qui a permis d'y voir un peu plus clair sur les perspectives concernant la fin de l'exercice 2019 et le projet de budget 2020. La déclaration liminaire de la représentante EFA-CGC de l'encadrement a été saluée par de nombreux partenaires de l'ONF, de même qu'en interne...

L'année 2019 devrait terminer à l'équilibre grâce à la vente du siège de l'ONF pour plus de 40 M€. Encore un fois, c'est une opération « one shot » qui permet de finir l'année et de ne pas dépasser le plafond d'endettement.

Le budget 2020 est dans la droite ligne des précédents, la seule différence étant la sincérité avec un déficit prévisionnel de 47 M€. Sinon, toujours les mêmes recettes : baisse des effectifs de 116 ETPT, diminution des investissements, recettes optimistes. Seule (et déplorable) nouveauté : **les reconstitutions après dépérissement seront conditionnées à un financement par le biais du mécénat !**

Toujours aucune réponse des représentants de l'Etat sur le financement de l'ONF, ils s'en tiennent au communiqué de presse du mois de juin sur l'avenir de l'établissement, et se félicitent du plan scolyte de 16 M€, dont 10 pour la reconstitution. Au passage, la direction de l'ONF donne des estimations pour la seule forêt domaniale : 60 000 ha à reconstituer à environ 5 000 €/ha, cela fait de l'ordre de 300 M€. Sans compter les forêts communales et privées...

Dossiers RH du moment

Négociations GPEC

La DRH semblait vouloir dérouler son programme de « négociation » autour de la question centrale des parcours professionnels, avant même que les arbitrages des tutelles soient rendus sur le cadre d'emploi et les missions futures. Une démarche intersyndicale initiée par EFA-CGC a permis d'obtenir une suspension de la négociation jusqu'à l'arrivée d'un nouveau Directeur Général avec une feuille de route et un cadre d'évolution clarifiés.

Lignes directrices de gestion

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique met fin aux attributions des CAP en matière de mobilité et d'avancement. Cette loi exclue les EPIC du dispositif qui restent régis par la loi de 1984. Cependant la Direction générale de l'ONF souhaite qu'elle s'applique à l'établissement et, dans ce contexte, a souhaité mettre en place des Lignes directrices de gestion (LDG) au 1er janvier 2020, après consultation du CT Central et information du CSE Central.

Dans ce cadre, la DG souhaite mettre en place un rythme mensuel de mise en appel des postes. EFA-CGC dénonce à ce stade plusieurs contradictions dans le positionnement de la Direction générale :

- La stratégie ONF pluriannuelle de l'emploi n'est pas encore définie alors que les LDG s'inscrivent dans cette stratégie.
- Les priorités de mutations définies par les LDG sont en contradiction avec la loi (priorité donnée aux viviers) et avec les modalités définies par la Convention collective nationale définissant la mobilité des salariés.

Télétravail

Les négociations sur un nouvel accord relatif au télétravail ont été ouvertes par une première réunion le 17 septembre. Ce nouvel accord devrait permettre un cadrage de ce dispositif mieux adapté à l'établissement.

EFA-CGC a demandé des jours flottants pour s'adapter au fonctionnement des services (réunions et séminaires). EFA-CGC demande aussi une vigilance particulière sur l'égalité de traitement des personnels et l'homogénéité d'application des modalités du dispositif sur tous les territoires.

Un premier projet d'accord a été proposé par la Direction Générale fin novembre. La seconde réunion de négociation prévue le 4 décembre a été reportée au 21 janvier prochain, suite aux mouvements de grève du 5 décembre.

Lancement de la négociation sur l'égalité Femmes Hommes

Le 5 novembre 2019 avait lieu une réunion avec tous les syndicats représentatifs des personnels de droit public comme de droit privé pour lancer le processus de négociation sur l'égalité Femmes/ Hommes.

Le DRH ONF indique que ce sujet est une de ses priorités et qu'il souhaite aboutir à une négociation dédiée et un volet identifié à part dans la politique RH ONF.

Plusieurs axes de travail sont évoqués comme les rémunérations, les parcours professionnels, l'accès à la formation …

Contacts ONF

Arnaud METAIS (arnaud.metais@efa-cgc.com) – CTC

Jean-Marc FALISZEK (jean-marc.faliszek@efa-cgc.com) – CTC

Jean-Christophe DUMAY (jean-christophe.dumay@efa-cgc.com) – CHSCT

Patrice HIRBEC (patrice.hirbec@efa-cgc.com) – CHSCT

Michel SCHUTZ (michel.schutz@efa-cgc.com) – CSEC

Sylvain PENNET (sylvain.pennet@onf.fr) – CSEC – CA

Activité des permanents syndicaux

Analyse de textes et rapports

Vos élus ont assuré une veille juridique, administrative et politique pour analyser les différents textes et rapports, en projet ou publiés en cours d'année, afin d'en mesurer les effets potentiels. Ces analyses nous permettent de vous informer et de réagir au mieux de vos intérêts et de la préservation de la qualité du service public.

L'année a été dense avec de nombreuses publications impactant la majeure partie des agents et services publics, en particuliers pour les plus structurants :

- Loi de transformation de la Fonction publique
- Circulaire sur l'organisation territoriale de l'Etat
- Circulaire sur la réforme de l'administration centrale
- Projet de loi sur les retraites...

L'équipe EFA-CGC de l'ONF a pour sa part été fortement mobilisée, notamment pendant la période estivale, pour effectuer l'analyse du rapport sur l'avenir de l'ONF publié à la mi-juillet.

Formations de nos représentants

À la suite des élections des représentants des personnels de droit privé à l'ONF 2019, une formation des élus EFA-CGC aux CSE de l'ONF a été programmée, les 16 et 17 septembre, sur deux demi-journées, avec le soutien de la CFE-CGC.

Les représentants de droit public élus ou désignés suite aux élections de décembre 2018 avaient quant à eux pu bénéficier d'une session de formation comparable au printemps.

Equipe de permanents syndicaux renforcée

Les résultats très positifs des élections du 6 décembre 2018 ont permis de renforcer et de conforter les équipes de permanents syndicaux :

Au MAA et dans ses Etablissements Publics Administratifs les postes d'Hélène Duchemin, Valérie Boyé, Olivier Poussin et Franck Cayssials sont confortés. Les autorisations syndicales d'absence (ASA) restantes permettent de répondre d'une part à la mutualisation de 2 postes pour les secrétariats de l'Alliance du Trèfle et de CAP Ensemble, et d'autre part de dégager du temps syndical pour plusieurs collègues, notamment nos nouveaux élus et experts à la CAP des Attachés, des TSMA et des SA du MAA, qu'ils soient en poste au MAA ou dans les établissements publics.

Au MTES la progression de la liste EFA-CGC a permis de conforter deux postes de permanents, dont celui de Gilles Van Peteghem (le second étant pour Philippe Legrand en attente de régularisation) mais également de fournir un 20% temps plein pour Philippe Cornet de l'ONCFS et des ASA pour plus d'un mois d'activité syndicale pour nos collègues en Agences de l'Eau !

A l'ONF il y a eu deux élections : l'une pour les personnels de droit public, l'autre pour les salariés de droit privé (voir plus bas). Désormais un permanent spécialiste du droit privé, Sylvain PENNET, fait partie des permanents à temps plein EFA-CGC de l'ONF. Il reste encore suffisamment d'heures d'activité syndicale pour recruter deux personnes sur deux 40% !

Côté public, les résultats exceptionnels permettent les décharges de service totales de Nadège Dumay, Jean Christophe Dumay, Jean Marc Faliszek, Patrice Hirbec et Arnaud Métais. Trois autres collègues sont déchargés à temps partiel : Armelle Noé, Pierre Sigala et Bruno Teissier du Cros.

Le syndicat dispose dorénavant de moyens humains étoffés en adéquation avec son périmètre d'action.

Communication EFA-CGC

Infos-mail

Les infos-mail mensuels, restent les références de communication vers tous les adhérents du syndicat. En fonction de l'importance de l'actualité, il peut y avoir des infos-mail exceptionnels.

Découvrez les informations EFA-CGC dans toutes les structures où nous sommes présents, en devenant adhérent !

Actu-Info

L'Actu-Info est publié environ trois fois par an. Il est diffusé très largement aux collègues du MAA, du MTES et de leurs établissements sous tutelle. Il informe tous les personnels y compris non-adhérents, des principales actions menées par EFA-CGC.

Site Internet

Le Site Internet www.efa-cgc.net présente les informations utiles dans les structures où EFA-CGC est présent.

Espace Intranet adhérents

Le Site Intranet, réservé aux adhérents, permet non seulement de consulter des documents spécifiques, mais vise également à offrir des espaces de travail partagés, un accès à des audio et visio-conférences pour permettre de meilleurs échanges entre les adhérents.

Les publications "Alliance du Trèfle"

Pour le MAA, de nombreuses publications sont effectuées sous la bannière de l'Alliance du Trèfle via le site internet et la page Facebook "Alliance du Trèfle".

Actions juridiques

Recours individuels et jurisprudences positives

Lorsque des difficultés surviennent entre les agents et leur structure ou Ministère, EFA-CGC les aide à obtenir gain de cause. Malheureusement, les recours amiables ne suffisent pas toujours. Dans le cadre fixé par ses statuts, EFA-CGC soutient alors ses adhérents dans leurs démarches auprès des tribunaux pour faire reconnaître leurs droits lorsque le recours a des chances d'aboutir.

Lorsque la réponse des tribunaux est favorable, ces recours peuvent conduire à des jurisprudences susceptibles de faciliter d'autres recours similaires.

Concours de titularisation, déprécarisation IAE – Calcul de rémunération :

Un arrêt de la Cour d'Appel de Nancy a conduit à une jurisprudence favorable sur les deux points suivants dans le cadre d'un recours sur les modalités de calcul de la rémunération minimale garantie suite à titularisation (70% de la rémunération antérieure).

- Prise en compte de la part modulable de la prime dans la rémunération passée
- Dans le cadre d'un temps partiel, prise en compte de la rémunération à taux plein pour déterminer la rémunération minimale garantie après titularisation.

A noter toutefois que le MAA s'est pourvu en cassation auprès de la Cour d'Appel.

Actions juridiques en cours, au nom d'EFA-CGC

EFA-CGC engage par ailleurs, en son nom, des actions juridiques visant à défendre les intérêts collectifs des agents. A ce titre, EFA-CGC peut également être amené à se défendre face à des attaques ou actions contestables de l'administration.

Logo ONF

Après une réunion avec le Directeur Général par Intérim un accord a été trouvé. La Direction Générale abandonne son action en justice et prend à sa charge 50% des frais de justice engagés par EFA-CGC. L'accord est signé depuis le 19 septembre.

Port illégal d'uniforme

Le Procureur a classé l'affaire au motif que les faits n'étaient pas avérés…. Malgré la transmission de photos en présence d'un ministre.

Dossier CHSCT

Le Tribunal administratif donne raison à EFA-CGC et condamne l'ONF à verser la somme 1500 € au titre des frais de justice.

Assemblée générale 2019 et réunions 2020

Assemblée générale

Le Conseil Syndical et l'Assemblée Générale se sont déroulés les 2 et 3 décembre derniers.

Au-delà des aspects statutaires de présentation du rapport moral et du rapport financier, les débats ont été particulièrement nourris dans une ambiance de travail intense. Les représentants de deux sections, porteurs de leurs motions ont bénéficié d'une écoute attentive et d'un débat. L'Assemblée Générale a missionné le Conseil Syndical pour adresser une réponse argumentée, synthèse des débats, aux membres des deux sections.

L'évolution de la gouvernance a été votée à l'unanimité et les nouveaux statuts ont été adoptés sous réserve de la prise en compte des remarques effectuées en séance et d'une relecture préalable par tous les Secrétaires de Section pour un dépôt des nouveaux statuts fin janvier 2020.

Ainsi, les dispositions de la nouvelle gouvernance d'EFA-CGC pourront s'appliquer pour l'élection du nouveau Conseil Syndical lors des élections internes d'EFA-CGC du printemps prochain.

Vous n'êtes pas adhérent mais souhaitez participer ?

Si vous n'êtes pas encore adhérent, sachez que les **réunions de section de Printemps sont librement ouvertes** pour tous les sympathisants qui veulent mieux connaître notre syndicat, ou qui nous font

simplement confiance pour disposer d'une information fiable et de qualité sur la vie des différentes structures dans lesquelles nous vous représentons.

Contactez les adhérents de votre entourage, ou bien prenez l'attache de **du secrétaire de section géographique** début 2020 pour connaître les dates de ces réunions de printemps !

Actions nationales ou internationales

UICN (l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature)

Gilles VAN PETEGHEM fait partie des experts du Groupe Forêt de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Ce groupe d'experts se réunit en moyenne 4 fois par an et comprend des membres des institutions ministérielles, des établissements publics de l'Etat ou de collectivités territoriales, d'ONG environnementales, de structures de certification, de personnes qualifiées…

La réunion qui s'est tenue le 14 octobre dernier et la question des dépérissements dans la Forêt française a fait l'objet d'un compte-rendu ici.

Vous pourrez constater que la situation de la Forêt française est particulièrement préoccupante.

UEF (Union européenne des forestiers)

EFA-CGC est membre fondateur de l'UEF en 1958, dont formellement le premier congrès s'est tenu à Berlin en 1965. Il ne reste que 3 des organisations fondatrices dont EFA-CGC mais de nombreuses organisations de forestiers du continent européen ont rejoint l'UEF. Le site Internet de l'UEF présente plus en détail les nombreuses activités (en anglais) : www.european-foresters.eu

Le Gouverning Council Meeting (2019) s'est tenu en Suisse à Maienfeld et en 2020, il aura lieu en Pologne.

Organisation du XXème congrès en France

Le XXème congrès (le congrès se déroule tous les 4 ans) se déroulera en France à Chartres du 9 au 13 juin 2021. Un comité d'organisation est en cours de constitution pour assurer le bon déroulement de ce XXème Congrès et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Le comité d'organisation, avec le Conseil Syndical, se réunira à Chartres à la mi-mai 2020 pour valider le thème du congrès, les intervenants, les visites de terrain et les aspects culturels.

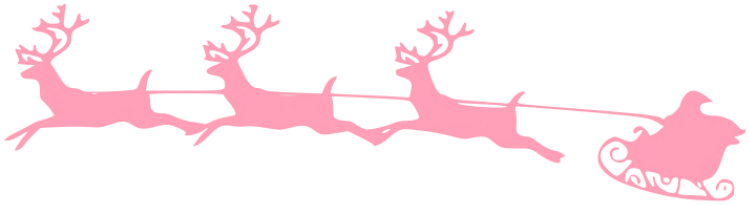

Secrétariat EFA-CGC : nadege.dumay@efa-cgc.com

Pour adhérer : Téléchargez, et renseignez le bulletin d'adhésion.

Site : http://www.efa-cgc.net

LEXIQUE – ABREVIATIONS

AA : Attaché d'Administration

AE : Agence de l'Eau

AFB : Agence française pour la biodiversité

ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires

ANET : Agence nationale études et travaux (ONF)

ASA : Autorisation syndicale d'absence

ASP : Agence de services et de paiement

ATE : Agence territoriale (ONF)

ATX : Agence travaux (ONF)

BF : Bois façonnés (mode de commercialisation)

BSP : Bois sur pied (mode de commercialisation)

CA : Conseil d'administration

CAP : Commission administrative paritaire

CAS pensions : Compte d'Affectation spéciale « Pensions »

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CESE : Conseil Economique Social et Environnemental

CIA : Complément indemnitaire annuel

CSE : Comité Social et Economique

CHSCT : Comité d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail

COP : Contrat d'objectif et de performance

CNPF : Centre national de la propriété forestière

CT : Comité technique

CTM : Comité technique ministériel

DDI : Direction Départementale Interministérielle

DDT : Direction Départementale Des Territoires

DFCI : Défense des forêts contre les incendies

DG : Direction/Directeur général

DOM : Département d'Outre-Mer

DR : Direction/Directeur régional

DRAAF : Direction régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DRH : Direction/Directeur des Ressources Humaines

DSF : Département Santé des Forêts

DT : Direction/Directeur territorial (ONF)

EA : Etat d'assiette (programme annuel des coupes)

EPA : Etablissement public administratif

EPIC : Etablissement public à caractère industriel et commercial

ETP/ETPT : Equivalent temps-plein

FC : forêt communale

FD : forêt domaniale

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural

FNB : Fédération nationale du bois

FSC : Forest Stewardship Council (Conseil de Soutien de la Forêt)

GPEC : Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences

GT : Groupe de travail

IAE : ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement

iFRAP : Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques

INFOMA : Institut National de Formation des Personnels du Ministère chargé de l'Agriculture

IRP : Instances Représentatives du Personnel

LDG : Lignes Directrices de Gestion

LTFP : Loi de Transformation de la Fonction Publique

MAA : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

MIG : Mission d'Intérêt Général

MIREX : Missions interrégionales des examens

MTES : Ministère de la transition Ecologique et Solidaire

ODEADOM : Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer

OF : Ouvrier forestier

ONCFS : Office national de la Chasse et de la Faune sauvage

OFB : Office Français de la Biodiversité

ONF : Office national des Forêts

OS : Organisation syndicale

PDG : Président Directeur Général

PFR : primes de Fonctions et de Résultats

RIFSEEP : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

SA : Secrétaire administratif

SGC : secrétariats généraux communs

TE : Technicien de l'Environnement

TSF : Technicien Supérieur Forestier

TSMA : Technicien Supérieur du Ministère de l'Agriculture

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UEF : Union européenne des forestiers